



BGL  
BNP PARIBAS



CARDIF LUX VIE  
GROUPE BNP PARIBAS



## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la FLT du 22 septembre 2023

**Lieu:** Hal Fronert  
10, rue de la Laiterie  
L-7783 Bissen

**Début:** 19h15  
**Fin:** 21h30

### 1. Bienvenue

Joé Hoffmann, le président du TC Bissen accueille le bourgmestre David Viaggi, les membres du Conseil d'Administration et les représentants des clubs avant de faire une petite revue sur les 40 ans du TC Bissen.

Le maire, M. Viaggi, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à Bissen et donne un bref aperçu de la commune et des installations sportives existantes et prévues. Il conclut en souhaitant à toutes les personnes présentes une bonne assemblée générale annuelle.

Le président de la FLT, Claude Lamberty, prend la parole et salue tous les représentants des clubs et les invités, la presse et remercie le TC Bissen et la commune de Bissen pour l'organisation de cette assemblée.

Avant d'aborder les choses positives, il consacre quelques mots à la mémoire d'Aly Muno, qui a été pendant de nombreuses années un membre très précieux du conseil d'administration de la Fédération luxembourgeoise de tennis, et invite ensuite la salle à observer une minute de silence.

Où en est le tennis aujourd'hui et quels sont les défis pour les prochains mois ?

Claude Lamberty commence par les résultats de l'équipe nationale féminine, qui a joué dans le groupe 3 de la Billie Jean King Cup en Moldavie pour la 5e/6e place. Suite à une victoire dans cette partie, les dames ont pu terminer à la 5e place. Le président souligne que le principe de rajeunissement a continué et qu'en plus d'Eléonora Molinaro et Marie Weckerle, deux autres joueuses, Laura Palumbo et Liz Baddé, ont pu fêter leurs débuts lors de cette compétition.

Avec fierté il rapporte également que l'équipe de Coupe Davis a pu se hisser aux portes du groupe mondial I. On ne peut que féliciter le capitaine Gilles Muller et surtout les joueurs Alex Knaff et Chris Rodesch qui ont été les piliers de cette équipe. Après la victoire 4 : 1 contre l'Afrique du Sud à Esch, le Luxembourg a pu fêter un grand succès en Slovaquie en l'emportant 3 : 2. On sait désormais que l'équipe devra se rendre en Colombie en février 2024 pour le play-off du groupe mondial I.

Il tient à souligner l'évolution des joueurs et joueuses de la FLT, qui se sont montrés beaucoup plus souvent au niveau international. Le titre en double au tournoi ITF M25 à Esch, remporté par



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000



BGL  
BNP PARIBAS



CARDIF LUX VIE  
GROUPE BNP PARIBAS



Alex Knaff et Chris Rodesch, ainsi que le titre en simple d'Alex Knaff à Esch et le succès de Chris Rodesch aux Etats-Unis sont des exemples de la manière dont nos jeunes joueurs FLT sont devenus des ambassadeurs du tennis au Luxembourg et des progrès qu'ils ont réalisés. En juillet, Marie Weckerle a également connu un grand succès en remportant, avec sa partenaire allemande, le titre en double lors d'un tournoi international aux Pays-Bas.

L'année dernière, lors du congrès de Belvaux, il avait été annoncé que la fédération prendra davantage d'initiatives pour mieux soutenir et encadrer les talents, pour améliorer leurs performances et gagner des points au classement mondial. Cela a été lié entre autres au vote du budget, dans lequel plus d'argent a été mis en main pour remplir ces tâches. Cela ne concerne pas seulement le niveau élite, mais aussi la promotion des jeunes talents.

L'organisation des premiers Tennis Europe U14 Small States Championships 2023 au Luxembourg en est un exemple. Sous l'impulsion de la FLT, des représentants des petites nations sont venus au Grand-Duché. Ainsi les jeunes joueurs et joueuses ont eu la possibilité de se mesurer à des collègues de leur catégorie d'âge d'autres petits pays et d'obtenir en même temps des points pour le classement international.

C'est exactement ce qu'il faut continuer à faire: montrer aux talents FLT une voie qui leur permet de trouver un environnement pour évoluer concrètement et où ils peuvent marquer des points pour progresser.

Mais ceci n'est possible que si l'on dispose de main d'oeuvre et de moyens financiers pour l'activité quotidienne. C'est pourquoi Claude Lamberty tient à remercier tous les bénévoles, sponsors et le ministère pour son soutien financier.

Tout cela représente un grand défi et c'est pourquoi la FLT a lancé un appel en amont pour trouver des personnes susceptibles d'apporter leur aide, ponctuellement lors d'événements ou régulièrement dans des commissions. Outre les bénévoles, il faut également plus de soutien pour l'encadrement des activités. La joie est grande à l'approche de janvier 2024, lorsque la réforme du Congé sportif entrera enfin en vigueur. Il ne suffira cependant pas de se reposer uniquement sur cette réforme, mais le Congé sportif aidera à lever les obstacles et à trouver des clubs qui aideront à l'avenir, par exemple pour l'organisation de tournois internationaux.

Bien sûr, nous restons aussi attentifs à la question du secrétaire général à plein temps, dont nous avons besoin. Il n'est plus d'actualité de faire porter le travail de la fédération par bénévolat.

De plus en plus de tâches sont à accomplir. La fédération compte désormais trois piliers. L'élargissement de la FLT par l'intégration du padel et du pickleball a un grand potentiel pour l'avenir. Il s'agit principalement d'un message au Ministre des sports, nous avons besoin d'un soutien administratif supplémentaire. Grâce aux autres piliers que sont le padel et le pickleball, le "Let's make it happen" est deux fois plus représenté au niveau international.

Les points importants pour les prochains mois sont avant tout les infrastructures. L'infrastructure principale à Esch doit être modernisée. Dans le plan quinquennal du sport, le projet a été présenté



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000



BGL  
BNP PARIBAS



CARDIF LUX VIE  
GROUPE BNP PARIBAS



à la Chambre en début d'été. Cet obstacle a été franchi. La commune d'Esch a également confirmé qu'elle tenait à ce projet. Les préparatifs sont en cours.

Le padel s'est définitivement ancré en 2022 et le deuxième championnat se disputera cette année. Plusieurs clubs ont reçu de nouvelles infrastructures. Pour attirer encore plus de personnes à l'avenir, il faut continuer à faire évoluer le padel et le pickleball. Il faudra se rapprocher des communes pour obtenir davantage de structures de padel.

Dans le domaine de l'élite, il faut poursuivre sur la voie que nous avons empruntée. Cela veut dire continuer à apporter un soutien financier et structurel à nos jeunes athlètes. Nous souhaitons explorer et mettre en œuvre d'autres possibilités d'organiser des tournois internationaux afin que nos joueurs et joueuses FLT puissent jouer à domicile et gagner des points pour le classement mondial.

La numérisation doit continuer à être mise en avant. La durabilité par le biais de l'action de collecte des vieilles balles doit également être soutenue et étendue afin que la FLT soit un bon compagnon de jeu.

La formation des jeunes joueurs de tennis est également importante. La FLT doit se rapprocher des entraîneurs de club. Le savoir-faire et le dialogue sont importants dans les deux sens. Dans les prochaines semaines, un nouveau poste sera créé à la FLT, dont le but sera de s'occuper intensivement de la communication entre les responsables sportifs et les clubs. Cela devrait permettre une meilleure mise en réseau, plus d'échanges et, en fin de compte, une meilleure formation des jeunes joueurs.

Il est également important de mettre en place des équipes nationales dans les deux nouveaux piliers, qui n'en ont pas encore, et en conséquences aussi des entraînements et entraîneurs. Il est également fait référence au rendez-vous au ministère des sports après les élections.

Pour finir, reste à mentionner que la fédération se tient sur une base solide. Elle a prouvé qu'elle avait tenu ses promesses et que l'argent avait été investi de manière judicieuse. Pour continuer sur cette ligne, la fédération a besoin du soutien des clubs et il faut considérer les communes comme partenaire. Car il reste de grands défis à relever activement à l'avenir.

Un grand merci à nos entraîneurs nationaux et au secrétariat. Nous saluons et présentons également notre nouvelle collaboratrice Sophie Hermes. Elle soutiendra le secrétariat à partir de la mi-octobre avec son engagement et son expérience dans le sport.

Merci également à tous les membres du CA et des commissions. La tradition du walking dinner se poursuit et le président se réjouit des discussions qui suivront dans la partie moins formelle du programme.



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000



BGL  
BNP PARIBAS



CARDIF LUX VIE  
GROUPE BNP PARIBAS



Le secrétaire général souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et excuse 4 membres du comité qui ne peuvent pas être présents aujourd'hui.

Sur 51 clubs, 46 sont présents. 2 clubs sont excusés et 3 clubs ne sont pas excusés.

Un nouveau membre du conseil d'administration, Tom Wirtz, est officiellement accepté au sein du comité par acclamation.

## **2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30/09/2022**

Le procès-verbal a été approuvé par acclamation.

## **3. Adoption de l'ordre du jour de l'Assemblée**

L'ordre de jour de l'Assemblée a été approuvé par acclamation.

## **4. Désignation de deux scrutateurs**

Tom Raths (TC Sandweiler) et Marc Roller (TC Schuttrange) sont désignés comme scrutateurs.

## **5. Discussion et vote des rapports du Conseil d'Administration et des Commissions**

Après qu'il avait été décidé l'année dernière d'investir plus d'argent, les rapports des différentes commissions sont plus détaillés.

Informatique: Chris Richartz

Pickleball: Benoit Quisquater

Rapport sur le Tournoi ITF Pro M25: Sacha Thoma

Rapport sur le tournoi ITF/TE U14 Small Sates Championships 2023 Esch: M. Stegmann au nom de F. Knaff

ITF World Tennis Number: M. Stegmann au nom de C. Poos

Tennis Responsable/Recyclage balles: Karine De Gregori

Les rapports sont approuvés par acclamation

## **6. Discussion du bilan et compte de profits et pertes de l'exercice clôturé et du bilan provisoire au 30 juin de l'exercice en cours**

Markus Stegmann explique la situation financière en présentant le compte de profits et pertes.



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000



BGL  
BNP PARIBAS



CARDIF LUX VIE  
GROUPE BNP PARIBAS



## 7. Rapport des Commissaires aux Comptes

Mr Geiger précise que les comptes étaient contrôlés par les 3 commissaires et que les comptes sont tenus de manière exemplaire par le trésorier, le secrétariat et la fiduciaire.

## 8. Approbation du bilan et compte de profits et pertes de l'exercice clôturé

Le bilan et le compte de profits et pertes ont été approuvés par acclamation.

## 9. Décharge au Conseil d'Administration et aux Commissaires aux Comptes

La décharge au Conseil d'Administration et aux commissaires aux comptes est donnée par acclamation par l'Assemblée.

## 10. Admission et exclusion d'un club

L'affiliation du club Padel Sport4Lux est votée à l'unanimité.

## 11. Fixation de la cotisation annuelle et des redevances

Pas de changements pour 2024.

## 12. Approbation du projet de budget du prochain exercice

Le projet de budget est approuvé par acclamation.

## 13. Elections statutaires: Conseil d'Appel, Commissaires aux comptes

6 candidatures (Berna Danièle TC Arquebusiers, Stoffel Nicky TC Howald, Clement André TC Belvaux, Goy Jean-Marc Tennis Spora, Penning Philippe TC Stade et Vandivinit Jacues TC Schuttrange). Pour l'instant il manque un 7<sup>e</sup> candidat.

Les 6 candidatures sont approuvées par acclamation. Lors de la première réunion un 7<sup>e</sup> candidat devra être désigné.

Les 3 Commissaires aux comptes Balsius, Geiger et Pordan sont disposés à assumer cette tâche pour deux années supplémentaires.



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000



BGL  
BNP PARIBAS



CARDIF LUX VIE  
GROUPE BNP PARIBAS



## **14. Examen et vote des propositions introduites par écrit par les clubs et par le Conseil d'Administration**

### **Statuts**

Article 39 - majorité nécessaire des 2/3

Article 74 - majorité nécessaire des 2/3

47 clubs votants pour le vote des propositions relatives aux règlements

### **Règlements pour les compétitions**

Les adaptations de mots et l'amélioration de la compréhension de plusieurs articles ont été soumises au vote "en bloc": 1.3, 2.5, 2.15, 7.2, 8.13, 8.16, 8.18, 8.23, 8.38, 9.3, 9.4, 9.5 et 9.6  
Aucune demande de parole.

Les articles ont été approuvés par 46 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

#### 4.1 Changement de catégorie d'âge:

L'article a été approuvé par 47 voix pour et 0 abstention.

#### Art. 6.11 Mise à disposition d'arbitres par les clubs de Nationale I:

La sanction a d'abord été votée:

- Pour la variante forfait, le carton rouge a été demandé :12 voix

- Pour la variante amende (1000€), le carton vert a été demandé :10 voix

- 25 abstentions

La modification du règlement intérieur a ensuite été mise au vote:

Approuvé par 20 voix pour, 14 voix contre et 13 abstentions.

#### 8.10 Ententes

Approuvé par 41 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions

#### Art 9.2 Nombre d'équipes et entente

Approuvé par 40 voix pour et 7 abstentions.

#### Art. 8.19 Composition de l'équipe

Approuvé par 27 voix pour, 5 voix contre et 15 abstentions.

Le règlement du padel a été voté en bloc: 47 voix pour

## **15. Fixation du lieu pour les finales des championnats interclubs**

Entre les 3 candidatures du TC Pétange, du TC Esch et du TC Nordstad, le TC Esch a été retenu et organisera les finales dans le cadre des festivités de ses 90 ans.



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000



BGL  
BNP PARIBAS



CARDIF LUX VIE  
GROUPE BNP PARIBAS



## 16. Fixation du lieu de la prochaine Assemblée Générale Annuelle

Le TC Nordstad organisera l'assemblée générale de l'année prochaine.

## 17. Divers

Le président du Club B.E.I. demande une courte intervention de sa part sur les difficultés qu'ils ont rencontrées récemment pour trouver des joueurs disponibles pour jouer les Interclubs, surtout dans les divisions inférieures (IV et V).

Claude Lamberty  
Président de la FLT

Chris Richartz  
Secrétaire Général de la FLT



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000